

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Band: 21/22 (1913)

Heft: 5

Rubrik: Alliance suisse des samaritains

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

il ne constitue pas forcément un réel danger. Par contre, la plupart des affections des parties internes de l'œil qui sont les plus importantes pour le fonctionnement de cet organe, peut faire perdre la vue sans causer aucune douleur. Combien souvent n'observe-t-on pas qu'une personne qui ne voit plus bien ou plus du tout d'un œil ne s'en aperçoit que par hasard

ou lorsque l'autre œil commence aussi à être atteint. Mieux vaut pécher par excès de prudence lorsqu'il s'agit des yeux plutôt que de s'y prendre trop tard alors qu'il n'y a plus rien à faire. En matière d'hygiène oculaire, le dicton « Prévenir vaut mieux que guérir » conserve toute sa valeur.

(Feuilles d'hygiène).

ALLIANCE SUISSE DES SAMARITAINS

Assemblée des délégués et 25^e anniversaire de la fondation de l'Alliance

les 3 et 4 mai 1913 à Kreuzlingen

Extrait du programme :

- I. Samedi 3 mai, 8 h. du soir: *Souper en commun, Fête du jubilé et Soirée familiale.*
 II. Dimanche 4 mai, 8 heures précises du matin: *Assemblée à l'Hôtel de Ville.*

ORDRE DU JOUR:

1^o Appel. 2^o Lecture du procès-verbal. 3^o Rapport annuel. 4^o Comptes et gestion. 5^o Budget. 6^o Revision des statuts. 7^o Insigne commun à tous les samaritains de l'Alliance. 8^o Lieu de la prochaine assemblée générale. 9^o Caisse-maladie de l'Alliance (rapport de la section d'Aarau). 10^o Carte de diplôme pour les membres honoraires (proposition de la section de Langenthal). 11^o Divers.

Les détails de l'ordre du jour parviendront en temps utile aux Comités des sections. Le prix de la carte de fête est de 7 fr. 50; celle du dimanche seulement coûtera 3 fr.

Olten, le 8 avril 1913.

Au nom du Comité central de l'Alliance suisse des samaritains:

Le président: *A. Rauber.* Le 1^{er} secrétaire: *Alb. Wyss.*

Cours de moniteurs

Le premier cours de moniteurs aura lieu à Berne, du 11 au 17 mai. — Les demandes d'inscription doivent être adressées sans retard à M. *Arnold Rauber*, président central, Obere Hardegg 711, Olten.

Un second cours est prévu dans le canton d'Appenzell, à Trogen, pour le courant de juin ou de juillet 1913.
